



Projet de synthèse : Soivante degrés design

## Journal du 4<sup>ème</sup> PONT



### Le 4<sup>ème</sup> pont, le pont du bon sens

Le 4<sup>ème</sup> pont a soulevé de nombreuses incompréhensions de la part des riverains. Nous avons pourtant organisé plusieurs expositions pour expliquer les orientations du plan de circulation et notamment rappelé la volonté d'extraire du centre ville les trafics de transit en réalisant la rocade Ouest traversant la Têt au niveau de la clinique Saint-Pierre et le boulevard Nord-Est débouchant sur le pont Alfred Sauvy et la rocade Saint-Jacques. Ainsi, les pont Arago et pont Joffre seraient dédiés aux liaisons internes à Perpignan reliant le Vernet aux quartiers du centre ville, pont Arago pour le Vernet Ouest, pont Joffre pour le Vernet Centre et 4<sup>ème</sup> pont, se substituant au passage à gué pour le Vernet Est.


Ces trois ponts libérés du trafic de transit doivent pouvoir accueillir une voie réservée aux transports en commun, une piste cyclable et, évidemment, de larges trottoirs sécurisés. C'est ainsi que le 4<sup>ème</sup> pont aura dans chaque sens : un trottoir, une piste cyclable, une voie réservée au bus et une voie pour les automobiles.

Ce rappel fait, qui permet de comprendre la logique simple et évidente du plan de circulation, on doit ajouter que l'emplacement est défini depuis des décennies : l'avenue Roudayre au Nord et celle des Coquelicots au Sud ont été réalisées dans le prolongement l'une de l'autre et le passage à gué n'était qu'un franchissement provisoire qui a trop longtemps duré !

Il n'est pas besoin de faire des analyses statistiques poussées pour démontrer la nécessité de ce pont : les embouteillages qu'entraîne la fermeture du passage à gué, à chaque pluie, suffisent !

Et pour rassurer les riverains, il devrait suffire d'indiquer que le trafic sur ce nouveau pont ne pourra être supérieur au trafic du passage à gué puisqu'il ne comprend qu'une voie réservée aux voitures.

Soyons réalistes, au moment où Perpignan se prépare à accueillir le TGV, où Perpignan se dote de tous les moyens modernes de développement, le 4<sup>ème</sup> pont est le pont du bon sens et je suis certain qu'au-delà des polémiques, avec le poète vous affirmerez avec moi haut et fort cette vérité selon laquelle « Il faut être absolument moderne » !\*.

  
Jean-Paul ALDUY

Maire de Perpignan, Sénateur des Pyrénées-Orientales

\* Arthur Rimbaud.



Représentant légal :  
Jean-Paul Alduy

Directeur de la Publication :  
Sandra Cognet

Responsable de la rédaction :  
Philippe Laborie

Photos :  
Pascale Marchesan, Claude Casanovas,  
Serge Borieux, Stéphane Miquel, José  
Rochetta

Mise en page et impression : Totem  
La reproduction même partielle des textes,  
dessins et photographies publiés est  
interdite.

Dépôt légal :  
novembre 2006 / © Ville de Perpignan

## Le 4<sup>ème</sup> pont : vers le Perpignan de demain

*Ouvrage à l'importance capitale pour le développement de l'agglomération, le 4<sup>ème</sup> pont, que s'apprête à construire la Ville de Perpignan entre les rives droite et gauche de la Têt, fluidifiera le trafic actuel tout en anticipant sur celui de demain. Il privilégiera aussi les modes de déplacements doux : transports en commun, vélos, piétons.*

Longtemps, la Têt, qui sinue placidement au cœur de Perpignan, représenta un obstacle aux échanges Nord-Sud. Le fleuve, dont la portion urbaine sera bientôt aménagée, est jusqu'ici enjambé par trois ponts routiers (Arago, Joffre et Sauvy) et un passage à gué. Avec le passage de plus de 80 000 véhicules par jour, le pont Arago revêt un caractère routier aussi évident qu'irréversible et il est difficilement envisageable d'y créer des

liaisons douces. Le pont Joffre, le plus ancien de Perpignan, est certes un pont urbain mais il demeure difficilement praticable par les vélos par exemple. Le pont Sauvy enfin, le plus récent des trois ouvrages, permet essentiellement le contournement Est de la ville, au niveau de la déchetterie, et reste hostile aux piétons et aux cyclistes. Quant au passage à gué, le Plan de prévention des Risques naturels, le voue à la destruction.